

REGLEMENT COMPLET

JEU-CONCOURS APPELÉ “###jerestechezmoiavecschisir”

Société Promotrice : **AGRAS DELIC SPA**

Siège Social: Viale Bianca Maria 25 – 20122 Milan, Italie

Siège Administratif: Via San Vincenzo 4 – 16121 Gênes, Italie

Code Fiscal et n° TVA : IT03765340967

Territoire : Territoire français

Produit promu : Promotion d’image de la marque Schesir

Destinataires : Utilisateurs d’Internet majeurs, résidents/domiciliés sur le territoire français

Durée : **Du 15/04/2020 au 01/05/2020**
Tirage au sort au plus tard le 12/05/2020.

1. MÉCANIQUE DU JEU-CONCOURS AVEC TIRAGE AU SORT

Tous les utilisateurs qui accéderont au site jerestechezmoi.schisir.com du 15/04/2020 au 01/05/2020 pourront participer au présent jeu-concours qui offre comme prix

- **10 (dix) lots de produits Schesir pour chats en sachets fraîcheur de 85g**

2. MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer, l'utilisateur devra

- a. Se connecter à partir du **15/04/2020 à 10h jusqu'au 01/05/2020 à 23h59** au site internet jerestechezmoi.schisir.com (actif tous les jours 24 heures sur 24) ;
- b. S'inscrire en saisissant les données personnelles demandées sur le site
- c. Charger au moins 1 photo de son chat, jusqu'à un maximum de 5 photos
- d. La photo devra être en format jpeg/png et avoir une taille maximum de 2 MB.
- e. Accepter le règlement et les obligations qui en découlent ;
- f. Déclarer avoir pris connaissance de la note d'information sur la confidentialité liée à la collecte des données personnelles (en apposant l'indicateur de validité prévu à cet effet) ;
- g. Compléter la procédure d'envoi en cliquant sur "Participer"

L'inscription au présent concours sera automatiquement considérée aussi comme inscription au Vip Club Schesir pour l'utilisateur qui n'est pas déjà inscrit au Club au moment de la participation.

Chaque utilisateur ne pourra s'inscrire sur le site qu'1 seule fois.

Une fois ses données saisies, l'utilisateur visualisera une page de confirmation de l'inscription.

L'on précise que les photos du chat chargées sur le site de participation ne seront pas publiées sur le site. Toutefois l'envoi de la photo pour la participation implique d'ores et déjà que AGRAS DELIC SPA est autorisée, sans limites de temps, à publier cette dernière directement et/ou indirectement sur du matériel publicitaire (à titre d'exemple et sans aucune exhaustivité, presse, internet, réseaux sociaux, chaînes vidéo, tout autre éventuel futur matériel publicitaire) et/ou ailleurs. Aucune rémunération ne sera reconnue pour la publication/exposition de la photo.

3. TIRAGE AU SORT

A la fin de la manifestation, 10 (dix) gagnants seront tirés au sort parmi tous les participants en règle et ils gagneront chacun :

- 1 (un) lot de produits Schesir pour chats en sachets fraîcheur de 85g (prix catalogue €55,60)

Le tirage au sort sera effectué au plus tard le **12/05/2020** en présence d'un Notaire ou d'un Représentant de la chambre de commerce, responsable de la protection de la foi publique.

Chaque utilisateur ne pourra gagner qu'un seul prix.

A cette occasion 10 (dix) personnes de réserve seront aussi tirées au sort, et serviront au cas où le gagnant n'accepterait/ne validerait pas la victoire (en raison du mode, délai, contenu de la documentation de validation et/ou pour de la non-conformité des données fournies) ou serait introuvable.

4. COMMUNICATION ET VALIDATION DE LA VICTOIRE

Le gagnant sera informé par e-mail à l'adresse fournie en phase de participation dans les 7 jours qui suivent la date du tirage au sort et il devra valider la victoire de la façon suivante.

En cas de victoire, pour avoir droit à son prix, l'utilisateur devra envoyer :

- Une déclaration d'acceptation du prix avec les indications de ses données personnelles et adresse postale complète pour la livraison du prix

dans les 7 jours qui suivent la victoire, par e-mail à l'adresse suivante:

Concours "**#jerestechezmoiavecschisir**"
e-mail: v.tarantino@agrassetfoods.com

Attention: la réception de la documentation indiquée ci-dessus est une condition nécessaire à la validation de la victoire: en son absence, la victoire ne pourra pas être confirmée; la Société se réserve en outre le droit d'effectuer les vérifications nécessaires pour s'assurer de la régularité de la participation ainsi que de la justesse des données indiquées par le participant et la copie d'un document d'identité en cours de validité.

Au cas où les données indiquées ne seraient pas conformes à ce qui est prévu par le présent règlement, notamment en ce qui concerne la conformité des données personnelles contenues dans les documents envoyées avec celles enregistrées par le système informatique lors de la participation, la participation sera considérée comme une violation des conditions de participation prévues par le présent règlement et la victoire ne sera pas validée, et le prix sera donc attribué à la première personne de réserve tirée au sort.

Les personnes de réserve seront-elles aussi contactées par mail, dans l'ordre du tirage au sort, et seulement au moment où il s'avérera nécessaire de les utiliser, et elles devront à leur tour valider la victoire.

L'on précise également que:

- L'inscription au site est gratuite, restent à la charge du participant les frais normaux de connexion qui dépendent de la configuration du dispositif utilisé et du contrat d'utilisation passé par l'utilisateur avec le gestionnaire de réseau.
- La participation au concours n'implique pas l'achat de biens ou services.
- Pour tout renseignement concernant la participation vous pouvez écrire à l'adresse mail: marketing@agrassetfoods.com
- La saisie de données personnelles véridiques est une condition nécessaire et obligatoire aux fins de la participation au présent concours, afin de pouvoir permettre, en cas d'utilisation de profils avec des pseudonymes, les contrôles opportuns au moment de la victoire.

5. PRIX ET VALEUR MARCHANDE TVA INCLUSE:

q.té	Prix	Valeur unitaire indicative pour le public TVA incluse Euros
10	Lot de produits Schesir pour chats en sachet fraîcheur de 85 g	55,60
10	Total	556,00

VALEUR TOTALE DES LOTS : 556,00 EUROS (cinq cent cinquante-six /00) TVA incluse

6. L'ON PRÉCISE ÉGALEMENT QUE:

- Tous les prix seront livrés aux frais et aux soins de la Société promotrice, à l'adresse indiquée au moment de la validation dans les **90 jours (3 mois)** qui suivent la fin du concours.
- Les prix à gagner ne pourront en aucun cas être convertis en argent.
- Le gagnant est le seul responsable de la gestion de sa boîte aux lettres électronique, notamment en ce qui concerne :
 - La prise de connaissance de l'éventuel mail informant de la victoire et indiquant le prix ;
 - L'adoption des mesures de sécurité qui empêchent les sujets non autorisés par le gagnant d'accéder à sa boîte aux lettres.
- La Société promotrice et les tiers désignés par celle-ci n'assume aucune responsabilité en cas d'échec ou de retard de livraison de la communication de victoire au cas où se produiraient l'une des conditions suivantes :
 - La **boîte** aux lettres d'un gagnant est pleine.
 - L'adresse mail indiquée par le participant en phase d'inscription s'avère inexistante, erronée ou incomplète.
 - Il n'y a pas de réponse de l'ordinateur hôte après l'envoi du mail de communication de la victoire.
 - La **boîte** aux lettres d'un gagnant est désactivée.
 - L'adresse mail indiquée en phase d'inscription est placée sur une liste noire.

- Les données personnelles sont erronées et/ou non véridiques.
- La Promotrice n'assume aucune responsabilité pour les éventuels problèmes d'accès, empêchement, dysfonctionnement ou difficulté relativement aux outils techniques, l'ordinateur, la ligne téléphonique, la transmission et la connexion, le raccordement à Internet qui pourraient empêcher un concurrent de participer au concours et pour la non-réception de la documentation de validation et de la demande du cadeau relativement à l'opération de promotion qui serait causée par des défaillances de la poste qui ne lui sont pas imputables.
- Au cas où les prix ne seraient plus disponibles pour des raisons indépendantes de la volonté de la Promotrice, ceux-ci seront remplacés par des prix de même valeur ou aux caractéristiques semblables.
- **Exclusion des participants** : sont exclus de la participation au présent jeu-concours :
 - Les sujets résidant hors du territoire concerné ;
 - Les employés ou collaborateurs de la Société Promotrice et de toutes les sociétés impliquées dans le déroulement du concours ;
 - Les mineurs.
- La participation au jeu-concours implique pour le participant l'acceptation inconditionnelle et totale des règles et des clauses contenues dans le présent règlement sans aucune limitation.
- **Traitement des données personnelles** : les participants, en adhérant à cette initiative, déclarent être majeurs et avoir conscience que les données personnelles fournies relativement à la participation au présent concours-jeu seront traitées, conformément à ce qui est prévu par le Règlement UE 2016/679, dans les limites de ce qui est indiqué dans **la note d'information fournie à l'intéressé aux termes de l'art. 13 du Règlement UE 2016/679.**
La Note d'information complète sur la confidentialité peut être consultée à l'adresse web: <https://www.schesir.com/en/privacy-policy/>

Milan, le 07 avril 2020

AGRAS DELIC SPA